

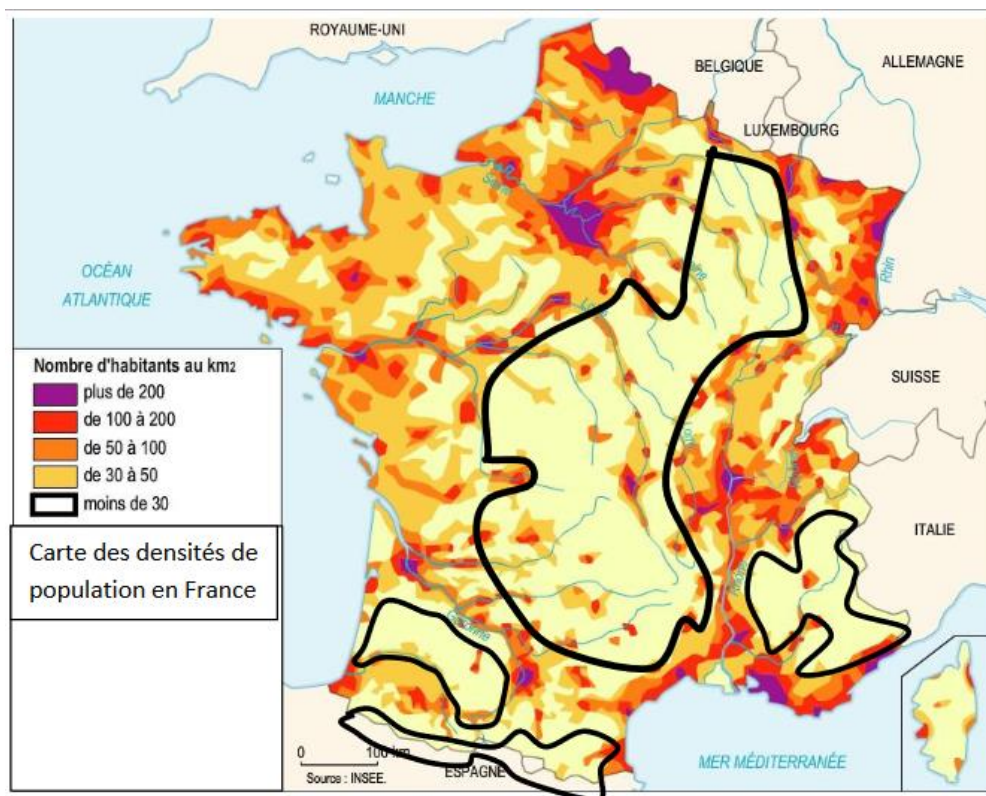
Chapitre 3 : Les espaces de faibles densités et leurs atouts / Leçon

Problématique : quels sont les dynamiques de ces espaces ?

Plan du cours	Mots clés
I- Les difficultés des espaces de faible densité 1- Quelles sont les difficultés de ces espaces ? 2- Des espaces productifs ou protégés 3- Des conflits d'usage II- Les atouts des espaces de faible densité 1- Quels sont les atouts des espaces de faibles densités ? 2- Les aides de l'Etat et de l'Union européenne 3- Des espaces réinvestis III- Mise en perspective : la répartition de la population française 1- A l'échelle nationale, des densités moyennes faibles 2- Les régions de fortes densités 3- Les régions de faibles densités	Exode rural Accroissement naturel Enclavement Désertification Conflit d'usage Néo-rural ZRR Tourisme vert

Repères spatiaux :

Document : la répartition de la population française



Source : Hatier

Un espace de faible densité est un territoire qui a une densité de population inférieure à 30 habitants par km². Il s'agit des régions les moins peuplées de France qui forment une « diagonale

du vide », allant de la Champagne-Ardenne aux Pyrénées, mais comptent également les espaces ruraux (campagne, forêts) et les montagnes (Alpes, Pyrénées et les Vosges). En 2019, 40 % du territoire de la France a une faible densité de population et 6 % de la population française y vit (soit environ 4 millions d'habitants).

Les espaces de faible densité ont des contraintes (des difficultés) mais aussi des atouts (des avantages).

I- Les difficultés des espaces de faible densité

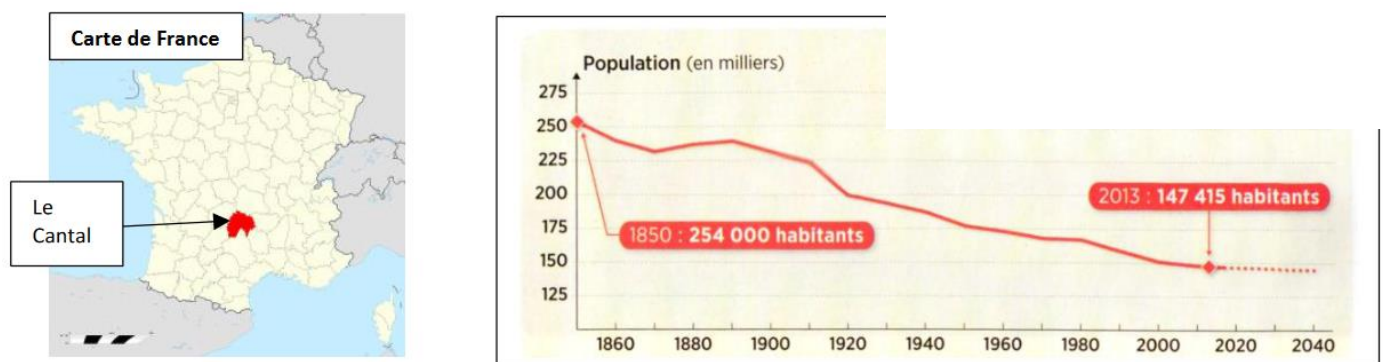
1. Quelles sont les difficultés de ces espaces ?

Les espaces de faible densité sont confrontés aux difficultés suivantes :

A- Ce sont des espaces ruraux éloignés des aires urbaines. On dit que ce sont des espaces à l'écart, ils ont souvent des contraintes naturelles (forêts-montagnes) ;

B- L'exode rural entraîne le départ des populations les plus jeunes et des familles avec des enfants. Démographiquement, cela se caractérise par une diminution du nombre d'habitants. Notre propos peut être illustré par l'évolution démographique du Cantal dans la seconde moitié du XXème siècle.

Document : l'évolution démographique du Cantal



Source : Belin

En effet, de 1860 à 2010, la population du Cantal n'a cessé de baisser. Cependant, on constate que depuis 2010 et pour l'avenir la tendance semble plutôt être à la stabilisation de la population du département. La baisse du nombre d'habitants s'explique par l'exode rural mais également par un accroissement naturel faible.

Exode rural : départ définitif de la campagne pour la ville.

Accroissement naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

C- Les services publics ferment (écoles-la poste-hôpitaux médecins...). Du fait de la diminution du nombre d'habitants les services publics ferment. Dans le domaine de la sante, la fermeture des hôpitaux et des pharmacies ainsi que le manque de médecins donnent à ces territoires l'aspect de « déserts médicaux ».

D- La fermeture des commerces accentue l'exode rural. A la fois cause et conséquence du déclin démographique, les commerces de proximité ferment.

E- Ces espaces sont mal desservis par les transports : c'est l'enclavement.

Enclavement : isolement d'un territoire d'accès difficile.

F- Le vieillissement de la population est important. L'accroissement naturel est faible. La population qui reste sur place a tendance à vieillir.

L'ensemble de ces difficultés entraînent la désertification des espaces ruraux de faible densité.

Désertification : abandon d'un espace par ces habitants.

2- Des espaces productifs ou protégés

Les espaces de faibles densités peuvent aussi être la conséquence d'un choix économique ou écologique : ainsi, ils correspondent parfois à des espaces productifs, qu'ils soient agricoles ou touristiques (stations de ski), mais aussi à des espaces protégés comme les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux.

Les espaces productifs agricoles sont quasiment vides d'hommes car ils sont orientés vers le productivisme et qu'ils sont largement intégrés à l'industrie agro-alimentaire. La Champagne par exemple est une région agricole peu peuplée : 2 % de la population française vit dans 4 départements. Cet espace de faible densité (de la diagonale du vide) est mis en valeur par l'agriculture qui représente une part importante des emplois et de la production.

Les espaces protégés comme les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux visent à protéger les milieux naturels rendant difficiles toutes implantations humaines bien que les activités économiques n'y soient pas interdites mais soumises à des objectifs et des mesures restrictives.

Document : parcs nationaux et parcs naturels régionaux en 2020



Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont des territoires protégés et habités, majoritairement situés dans des zones fragiles à haute valeur environnementale. Ils ont une double vocation : la protection et le développement économique « durable ».

Les PNR peuvent être créés à l'initiative des communes, des départements ou des régions.

Source : Géoconfluences

Leur agrément est valable dix ans, renouvelable mais aussi révoquant en cas de non-respect de la charte (qui fixe les objectifs de protection et propose les mesures de mise en valeur durable). Ce

fut, par exemple, le cas du Marais poitevin, labellisé dès 1979, mais déclassé fin 1996 pour sa complaisance à l'égard de l'agriculture intensive. Il a retrouvé son label depuis 2014.

3- Des conflits d'usage

Des conflits d'usage peuvent naître de la tension entre la nécessité du développement et les préoccupations environnementales.

Conflit d'usage : conflit naissant entre différents utilisateurs d'un même milieu susceptibles d'avoir des intérêts contraires ou concurrents.

Dans les Alpes, des oppositions très fortes se sont fait entendre contre le parc de la Vanoise et à sa charte.

Document : les oppositions au parc et à la charte

La fronde des stations de ski contre le projet de charte du parc national de la Vanoise (Savoie) menace de réduire ce dernier, s'inquiètent les associations écologistes (...). Soumis récemment au vote, le projet de charte du parc de la Vanoise a obtenu l'avis favorable de 26 des 29 communes concernées. (...) « Nous avons déjà trop de contraintes, il faut arrêter d'entraver le développement économique des stations », dénonce le maire Olivier Zaragoza en rappelant que 5 000 salariés vivent du tourisme à Tignes. (...) Le projet (...) estime que les secteurs « fortement aménagés, notamment en Tarentaise, la densité des équipements et leur exploitation génèrent de forts impacts négatifs sur les paysages, les espèces et les milieux naturels et pèsent sur les ressources en eau ».

Les parcs nationaux ne veulent pas être pris en otage, l'Humanité, 13 décembre 2012.

Trois groupes d'acteurs sont en désaccords. Les écologistes estiment que la réduction des limites du parc sont contraires à la politique de protection des paysages, des espèces et des milieux. Les représentants du parc adoptent la même position. En revanche, les maires des communes de stations de ski voient les délimitations du parc comme une contrainte pour leur développement économique.

En montagne, les acteurs de la protection des milieux naturels critiquent le tourisme de masse qui nuit à la faune et à la flore ainsi qu'aux paysages. A l'inverse, les professionnels du tourisme dénoncent les entraves faites aux activités économiques essentielles à leurs régions.

Les citadins et les retraités venus s'installer à la campagne supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution). De plus, leur arrivée provoque une augmentation des prix de l'immobilier rendant plus difficile l'accession à la propriété pour les habitants.

II- Les atouts des espaces de faible densité

1. Quels sont les atouts des espaces de faible densité ?

Paradoxalement des Français veulent revenir vivre à la campagne. On les appelle : les néo-ruraux.

Il faut donc développer des atouts pour rendre les espaces de faible densité attractifs

Néo-ruraux : habitants des villes ayant décidé de s'installer en zone rurale.

Les espaces de faible densité ont des atouts. Ils sont redevenus attractifs. Quels sont ces atouts ?

A- Des espaces productifs agricoles

Les espaces de faible densité sont des espaces productifs agricoles. Il joue un rôle important dans l'économie française. Le développement de l'agriculture biologique attire des jeunes qui viennent s'installer.

B- Le développement du télétravail

Le développement du télétravail permet de lutter contre la désertification. Le télétravail permet d'attirer des travailleurs qui veulent quitter les aires urbaines pour vivre au calme dans le monde rural et avoir une meilleure qualité de vie. Des espaces de travail sont proposés pour attirer les néo-ruraux

C -La lutte contre les déserts médicaux et la réouverture des commerces locaux

La télémedecine et les avantages proposés aux médecins permettent de lutter contre les déserts médicaux. S'il y a des médecins, les néo-ruraux viendront s'installer dans les espaces de faible densité.

Il est indispensable d'avoir des commerces de proximité pour que les habitants restent dans les espaces peu peuplés. De nombreuses initiatives sont mises en place pour attirer ces nouveaux commerçants (locaux gratuits ...)

D- Une qualité de vie agréable

La qualité de vie, la tranquillité de la campagne attire de plus en plus de néo-ruraux qui recherchent un cadre de vie paisible et agréable pour leurs enfants.

E- Le développement des activités touristiques

Les espaces de faible densité développent les activités touristiques : le tourisme blanc (la montagne l'hiver), le tourisme vert (tourisme l'été à la campagne) mais aussi les randonnées, les activités sportives (VTT). Les parcs nationaux se développent beaucoup pour les touristes attirés par la nature. Cela crée de nombreux emplois qui repeuplent les espaces peu peuplés (guides-restaurants- hôtels...).

En somme, l'arrivée des néo-ruraux permet de redynamiser les espaces de faible densité. Ces derniers viennent chercher le calme de la campagne, loin des villes, le calme et la proximité de la nature ; leur présence compense le déclin démographique.

2. Les aides de l'Etat et de l'Union européenne

Les aides de l'Etat ont pour but de rendre ces territoires attractifs en soutenant des projets de développement. On peut citer par exemple les ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) : Territoire rural qui rencontre des difficultés économiques. Les entreprises qui y sont implantées peuvent bénéficier d'avantages fiscaux, notamment lors de leur création.

La revitalisation de ces territoires repose surtout sur la diversification des activités : agriculture de qualité, tourisme vert, télétravail, renouveau du commerce.

Tourisme vert : forme de tourisme durable plus centrée sur la découverte de la nature et plus respectueuse de l'environnement.

La carte de France illustre la répartition des zones de revitalisation rurale (ZRR) en 2017. Les zones sont classées en ZRR (vert), classées en ZRR au titre de la baisse de population depuis 40 ans (rose), et sortantes en 2017 classées en zone de montagne (orange). Des légendes et des cartes d'insertion sont incluses.

Légende :

- Classée en ZRR
- Classée en ZRR au titre de la baisse de population depuis 40 ans
- Sortante en 2017 classée en zone de montagne continuant de bénéficier des effets du classement
- Sortante en 2017 continuant de bénéficier des effets du classement en 2018
- Non classée

Cartes d'insertion :

- Basse Terre
- Fort-de-France
- Cayenne
- St-Denis
- Mayotte
- Aljaccou

Des mesures spécifiques en faveur du développement économique s'y appliquent. L'objectif est de concentrer les mesures d'aide de l'État au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique.

L'Union européenne soutient massivement l'agriculture française par le biais d'aides directes (PAC, FEDER, FSE, FEADER).

S'engager
en France

**FONDS EUROPÉEN D'AGRICULTURE
RURAL (FEADER) 2014-2020 EN FRANCE**

Développer des activités agricoles et rurales,
préserver l'environnement et la qualité de vie.

11,4

milliards d'€

27 programmes de développement rural région

dont la gestion est confiée aux conseils régionaux pour toutes les régions sauf la Réunion (cons. départemental) et Mayotte (État).

2 programmes nationaux

« Réseau rural national » et « gestion des risques et assistance technique » dont la gestion est assurée par l'État.

En France, les intervenants de FEADER portent en priorité sur 4 thématiques :

1

L'installation des jeunes agriculteurs.

2

Les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques.

3

Les mesures agro-environnementales et climatiques, le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Nature 2000 et de la directive cadre sur l'eau.

4

Les investissements dans les secteurs agricoles, agroalimentaire et forestier.

 europe-en-france.gouv.fr

 Europe En France

 @europe-france

juin 2015

Ce document est co-financé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec les Fonds européens.

Pour la période 2014-2020, la France est l'Etat membre qui se voit allouer l'enveloppe FEADER la plus conséquente pour le soutien au développement rural. Les crédits FEADER s'élèvent ainsi à 11,4 milliards d'euros et peuvent intervenir sur les thématiques suivantes :

- L'installation des jeunes agriculteurs,
- Les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à contraintes spécifiques,
- Les mesures agro-environnementales et climatiques,
- Le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau,
- Les investissements dans les secteurs agricole, agroalimentaire et forestier.

www.pass-education.fr

3. Des espaces réinvestis

Ces espaces sont réinvestis par les néo-ruraux qui ont des usages différents de la campagne.

Les citoyens retraités retournent dans les zones de faible peuplement pour rechercher des régions ensoleillées ou un retour au pays. Les « Baby-boomers », de plus de 55 ans aujourd'hui, ont privilégié l'achat de résidence secondaire. Les jeunes familles aux revenus modestes (de 30 à 39 ans) fuient la pression foncière urbaine et recherchent une amélioration de leurs cadres de vie. Dans le Cantal, par exemple, la baisse de la population est ralentie. Le Cantal séduit à nouveau. Depuis 1999, les personnes qui viennent s'y installer sont de plus en plus nombreuses. Il s'agit surtout de personnes proches de la retraite. Mais l'accroissement naturel reste déficitaire. Ces nouvelles arrivées s'expliquent en partie par l'ouverture apportée par le développement de l'A75.

III- Mise en perspective : la répartition de la population française

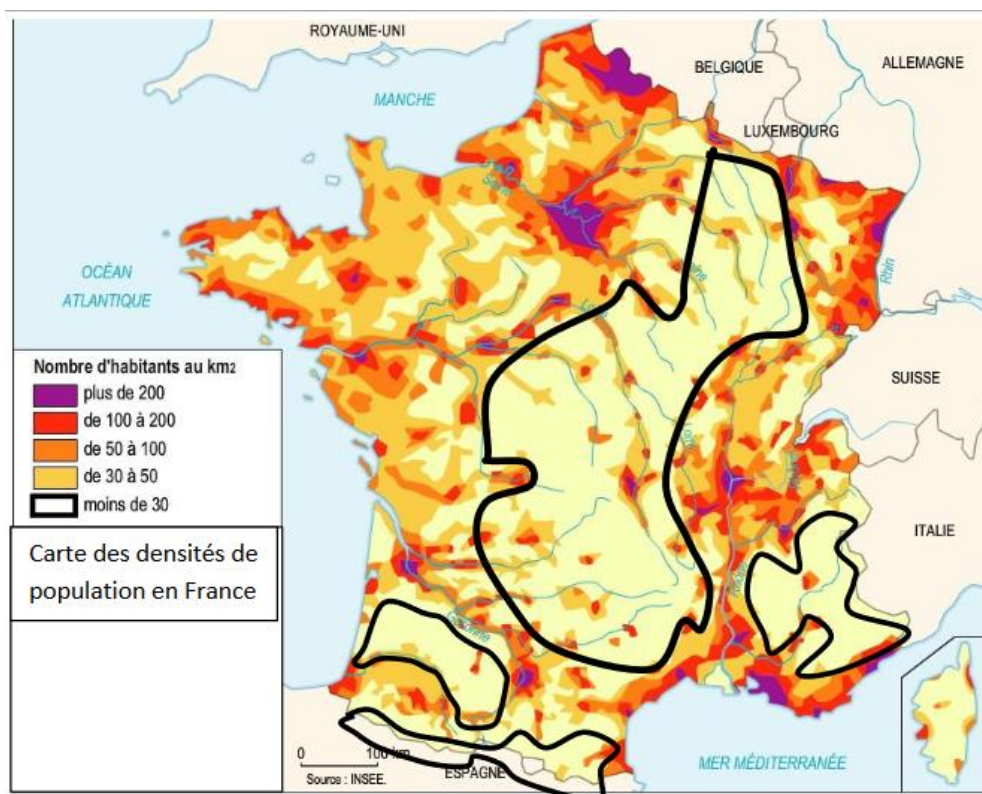
1. A l'échelle nationale : des densités moyennes faibles

Avec une densité moyenne de 115 habitants par km² (hab./km²), la France se classe loin derrière les pays de sa catégorie : 395 hab./km² aux Pays-Bas, 360 en Belgique, 231 en Allemagne. Elle devance d'assez peu la moyenne du continent européen (environ 100 hab./km², Russie exclue).

Cette faiblesse relative des densités a deux conséquences : le territoire français constitue une réserve d'espace (un atout), mais également une zone à gérer disproportionnée par rapport au nombre des hommes (un handicap).

La répartition de la population française sur le territoire est extrêmement contrastée : 10 % des Français occupent 50 % du territoire (21 hab./km²), alors que 40 % de la population sont concentrés sur 1 % du territoire, avec des densités dépassant les 20 000 hab./km² (à Paris). L'espace français est nettement polarisé sur les zones urbaines.

Document : la répartition de la population française



Source : Hatier

2. Les régions de fortes densités

Les régions de fortes densités sont les suivantes :

- les grandes villes et les périphéries rurales telles que Paris et la région parisienne (20 % de la population française), Bordeaux, Lyon et parfois de véritables conurbations, comme Lille-Roubaix-Tourcoing. Les aires urbaines concentrent aujourd'hui l'essentiel de la population ;
- les vieux bassins industriels, comme les régions au nord et à l'est (département du Nord, Lorraine, Alsace) ;
- les littoraux, par exemple l'Armor en Bretagne, la Côte d'Azur dans le Midi (ensembles urbains de Marseille-Toulon et Nice-Grasse-Cannes-Antibes) ;
- les grandes vallées telles que la vallée de la Seine, la vallée de la Garonne de Toulouse à Bordeaux, les vallées de la Saône et du Rhône (agglomération lyonnaise), la vallée du Rhin (agglomération strasbourgeoise), voire la vallée de la Loire.

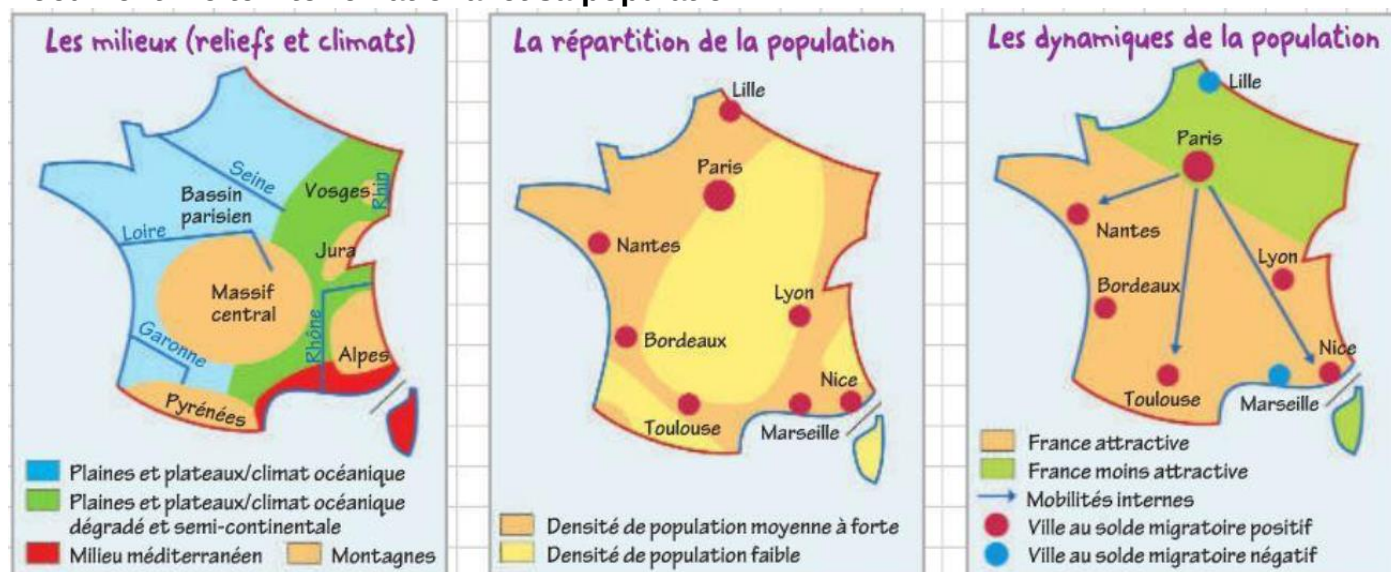
3. Les régions de faibles densités

Les régions de faibles densités sont :

- les régions de montagne, par exemple les Alpes du Sud, le Jura, les Vosges centrales, la montagne corse, les Pyrénées, le Massif central et le Morvan ;
- l'est du Bassin parisien tels les plateaux de Champagne et de Lorraine ;
- la plaine sableuse des Landes, aujourd'hui entièrement forestière (premier massif forestier d'Europe, Scandinavie exclue) ;
- les « intérieurs » comme l'intérieur breton, la Normandie profonde, entre littoral et Loire.

Rassemblant plusieurs de ces sous-ensembles, une dépression démographique prend la France en écharpe : c'est la « diagonale du vide ».

Document : le territoire national et sa population



Source : Hatier

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **3ème**, dans la catégorie : **Les espaces de faible densité et leurs atouts**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet** prêt à l'emploi pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (pdf)
- [Leçon Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (word)
- [Retenir autrement- Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (pdf)
- [Retenir autrement- Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (pdf)
- [Exercices Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (word)
- [Exercices Les espaces de faibles densités et leurs atouts correction](#) (pdf)
- [Exercices Les espaces de faibles densités et leurs atouts correction](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (pdf)
- [Evaluation Les espaces de faibles densités et leurs atouts](#) (word)
- [Evaluation Les espaces de faibles densités et leurs atouts correction](#) (pdf)
- [Evaluation Les espaces de faibles densités et leurs atouts correction](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [Les espaces de faibles densités et leurs atouts – 3ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)